

**BPJEPS spécialité éducateur sportif mention pêche de loisirs****Financement**

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

**Organisme responsable et contact**

MFR DE PERIGUEUX  
**AUDEBERT Didier**  
05.53.45.44.10  
didier.audebert@mfr.asso.fr

**Accès à la formation****Publics visés :**

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Actif(ve) non salarié(e)  
Élève sous statut scolaire

**Sélection :**

Dossier  
Tests  
Entretien

**Niveau d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

**Conditions d'accès :**

Exigences préalables requises : - attestation de formation au secourisme : PSC1 ou AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST ; - attestation de 50 mètres nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur, délivrée par une personne titulaire du titre de maître-nageur sauveteur ; - présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique de pêche de loisirs ; - satisfaire à un test technique de maîtrise d'une technique de pêche, au choix du candidat, parmi la pêche au coup, la pêche à la mouche ou la pêche au lancer (exigences spécifiques / technique).

**Prérequis pédagogiques :**

Ere titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours AFPS, PSC1 ou SST.t - Etre titulaire de l'attestation de 50 mètres nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2m de profondeur. L'admission est prononcée après étude du dossier de candidature, entretien individuel et la réussite aux tests d'exigence préalable. Une expérience et un bon niveau de pratique sont souhaités dans au moins 2 techniques de pêche.

**Contrat de professionnalisation possible ?**

Oui

**Objectif de la formation**

Le BP JEPS Pêche de loisir (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports) a pour objectif de former des professionnels capables : - d'organiser, d'encadrer et de conduire des séances d'enseignement ou d'animation dans le domaine de la pêche en eaux douces (cours, stages de pêche, séjours). - d'accompagner les publics sur le plan technique et matériel sur les lieux de pêche. - partager ses connaissances des techniques de pêche et des milieux aquatiques

**Contenu et modalités d'organisation**

- UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure Communiquer dans les situations de la vie professionnelle Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté Contribuer au fonctionnement d'une structure - UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure Concevoir, conduire, évaluer un projet d'animation - UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention « Pêche de loisir » Concevoir, conduire, évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage - UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention « Pêche de loisir » pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la « Pêche de loisir » Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de pêche Maîtriser et faire appliquer les règlements de la pêche Garantir des conditions de pratique en sécurité.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**  
Commentaires sur la parcours personnalisable **5 journées de 7 h.**

**Validation(s) Visée(s)**

**BPJEPS spécialité éducateur sportif mention pêche de loisirs - Niveau 4 :  
Baccalauréat (Niveau 4 européen)**

**MON COMPTE FORMATION** Éligible au CPF

**Et après ?****Suite de parcours**

**DEJEPS (diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) de niveau bac + 2**

**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00181002</b>	du 08/02/2021 au 03/12/2021	Périgueux (24)	<b>MFR DE PERIGUEUX</b>		  	
<b>00208302</b>	du 07/02/2022 au 02/12/2022	Périgueux (24)	<b>MFR DE PERIGUEUX</b>		  	

<b>00256117</b>	du 06/02/2023 au 15/12/2023	Périgueux (24)	<b>MFR DE PERIGUEUX</b>	  
<b>00392887</b>	du 05/02/2024 au 22/11/2024	Périgueux (24)	<b>MFR DE PERIGUEUX</b>	Non éligible 
<b>00392888</b>	du 05/02/2024 au 22/11/2024	Périgueux (24)	<b>MFR DE PERIGUEUX</b>	Non éligible 
<b>00392886</b>	du 05/02/2024 au 22/11/2024	Périgueux (24)	<b>MFR DE PERIGUEUX</b>	 
<b>00512011</b>	du 03/02/2025 au 21/11/2025	Périgueux (24)	<b>MFR DE PERIGUEUX</b>	Non éligible 
<b>00512024</b>	du 03/02/2025 au 21/11/2025	Périgueux (24)	<b>MFR DE PERIGUEUX</b>	 
<b>00512025</b>	du 03/02/2025 au 21/11/2025	Périgueux (24)	<b>MFR DE PERIGUEUX</b>	Non éligible 